

BREVET D'INITIATION **A**ERONAUTIQUE

Le BIA, une formation gratuite à l'aéronautique et à l'espace.



- Assurée par des enseignants pilotes, titulaires du CAEA,
- Ouverte à tous, (nombre de places limitées),
- D'environ 50 heures (2h/semaine le mercredi après-midi),
- Se déroule d'octobre à mai (suivant le calendrier scolaire),
- Avec une ou plusieurs visites (professionnels, installations aéroportuaires, aéroclubs, drones, ateliers...),
- Permet la réalisation d'une heure de vol avion payante, en condition « pilote »!
- Assure la préparation à un examen écrit en mai (QCM),
- Débouche sur l'obtention d'un diplôme national officiel délivré par l'Education Nationale.



Suivre une formation au BIA, permet:

- D'obtenir un diplôme à inscrire sur son CV,
- La découverte d'une activité d'actualité et d'avenir,
- La mise en pratique des cours du collège/lycée,
- Une ouverture vers les métiers de l'aéronautique (passionné ou néophyte),
- Effectuer les premiers pas vers une formation de pilote, le BIA représentant 60% de la partie théorique Brevet de pilote privé,
- L'attribution d'aides financières (prime de 165€ au brevet de base et plus encore) réservées aux moins de 21 ans par la FFA.



Réunion d'information le mercredi 25 septembre à 14h30, salle de réunion, face au plateau d'EPS

Autres Informations et préinscription : http://www.cirasguadeloupe.fr/informations1.htm